

RELEVÉ CONCLUSIONS REUNION DU BUREAU DU VTV

Cette réunion s'est tenue le mardi 3 décembre 2024 au siège du club.

Présents : Florence Gabbai, Corinne André-Gillet, Pierre Brizard, Jean-Paul Chamboleyron, Alain Constant, Gérard Cristol, Jean-François Leblanc, Jérôme Paris, Philippe Plaquevent, Yves Préveiraud, Bernard Romet, Jean-Michel Vidal.

Cette réunion du bureau et la première qui suit l'assemblée générale électorale du 23 novembre 2024.

Ce mandat aura comme axes prioritaires, le renouvellement des membres du bureau et le recrutement de nouveaux licenciés.

Les points abordés

1. Dates et événements pour 2025

- Cette année sera riche en événements organisés ou auxquels participera le VTV. Nous vous invitons à consulter et à conserver l'info du cyclo, qui sera adressé à chaque licencié par Alain.

2. Réception des partenaires pour remerciement à l'occasion des 100 ans du club

- Cette réception est prévue le 20 février au siège sous forme d'un apéro dînatoire.

3. Sorties du samedi

- L'organisation de ces sorties a pour but de recruter une génération de cyclotouristes encore en activité professionnelle donc plus jeunes avec l'espoir d'intégrer certaines de ces personnes dans les activités du club.

4. Durée de mandat des membres du bureau

- La durée du mandat actuelle (4 ans) est perçue comme trop longue tant pour les membres actuels, à cause du vieillissement et comme un frein à l'arrivée de nouveaux membres. Cette modification des statuts ne peut se faire que par une assemblée générale extraordinaire qui suivrait la prochaine AG. Renouvellement par tiers ou par moitié, question à l'étude.

5. Fréquence des réunions club

- Dans l'année 8 réunions mensuelles sont organisées. C'est un moment d'échanges entre membres de groupes différents. Ces réunions permettent de fixer l'organisation des manifestations organisées par le club, manifestations qui se déroulent tout au long de l'année. Maintien de la fréquence actuelle.

6. Inscriptions payées par le club sur des randonnées ciblées

- Des membres du club ne participent pas au séjour du club d'autres ne participent pas aux repas. Ces membres participent à l'organisation des manifestations du club sans bénéficier des rentrées obtenues. L'idée est de financer intégralement les engagements des participants sur quelques randonnées ciblées. A l'étude.

7. Questions diverses

- Jérôme Paris a pour projet d'organiser une soirée sécurité sur le thème de la signalisation routière. Pierre Brizard lui communiquera les coordonnées du délégué sécurité du CODEP.